

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 167 - 1^{er} octobre 2010

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche Mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Coordination Francis Marche Mondiale des Femmes 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25 ; Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - Dimanche 17 octobre, conclusion de la 3^{ème} Marche Mondiale des Femmes - Page 1
- 2 - Réunion nationale de la Marche Mondiale des Femmes France le 7 novembre - Page 2
- 3 - Réunion publique « De retour du Congo », le 6 novembre - Page 2
- 4 - 17 octobre : Narbonne accueille la Marche Mondiale des Femmes - Page 2
- 5 - Solidarité de la MMF avec l'Equateur - Page 2
- 6 - Manifestation Retraite Paris - Point fixe féministe - Page 3
- 7 - Pétition : Nessma, réfugiée libyenne, doit rester en France ! - Page 3
- 8 - Réforme des retraites : un projet inacceptable pour les femmes, les amendements n'y changeront rien ! - Christiane Marty Attac - Page 4
- 9 - Appel Bulldozer Girls et Espaces d'Expression lesbiennes of color - Page 7
- 10 - Clause de conscience : projet de résolution au Conseil de l'Europe - Page 7
- 11 - Les Jeux du Commonwealth encouragent la prostitution - Un appel de la MMF Inde au ministre en chef de Delhi - Page 8
- 12 - 26 septembre, Journée mondiale de la contraception : « La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit » Oui mais... - MFPP - Page 9
- 13 - Liberté d'expression ou incitation à la haine homophobe - Centre LGTB - Paris IdF - Page 10
- 14 - Le site Egalité est né - <http://www.egalite-infos.fr> - Page 11
- 15 - Réunion nationale du CNDF - Page 12
- 16 - Rencontre avec des militant-es polonaises, dont des féministes - Monika Karbowka - Page 12
- 17 - Conférence : La contradiction démocratique d'une société sexuée - Geneviève Fraisse - Page 12
- 18 - Colloque : L'égalité entre les Femmes et les hommes à l'épreuve des politiques et débats publics : La précarité des femmes à la trappe ? - CNDF - MAGE - Page 12
- 19 - Montpellier : un colloque contre les Mariages forcés - Page 14
- 20 - Représentations « Paris-Banlieue, Côté femmes » - Sandrine Charlemagne - Page 14
- 21 - Projection-Débat - Collectif CIVG Tenon - Page 15
- 22 - Livre : Natacha Chetcuti : Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi - Page 15
- 23 - Livre : Chroniques des petits abus de pouvoir - Régine Dhoquois et Anne Zelensky - page 16
- 24 - Radio : Émission "Femmes Libres" - Radio Libertaire 89.4 - page 16
- 25 - Les débats à la librairie Violette and CO - page 16
- 26 - Sisterhood is Powerful - Des films, des vidéos et des débats pour fêter les 40 ans du féminisme - Page 17

NOUVELLES DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES

1 - Dimanche 17 octobre, conclusion de la 3^{ème} Marche Mondiale des Femmes

Le dimanche 17 octobre sera le rendez-vous international qui conclura la Marche Mondiale des

Femmes 2010. Une délégation internationale de la MMF manifesterà ce jour-là à Bukavu, en RDC, sur le thème de la "Situation des femmes dans les pays en guerre et en conflits". Les collectifs nationaux de la MMF organiseront ce jour là des initiatives partout dans le monde sur ce thème. A Paris, nous avons décidé de faire une initiative sur le parvis de Beaubourg, de 16h à 18h, avec tracts, panneaux, mise en scène... Nous vous invitons donc à vous joindre à cette initiative.

2 - Réunion nationale de la Marche Mondiale des Femmes France le 7 novembre

Cette réunion se tiendra de 9h30 à 17h, au local du SNUIpp-FSU, 12 rue Cabanis, Paris 13^{ème}, métro Glacière. Vous recevrez la semaine prochaine un Courrier Spécial de la MMF avec Ordre du Jour, Bulletin d'inscription et texte de bilan de la MMF 2010.

3 - Réunion publique « De retour du Congo », le 6 novembre

Nous avons voulu profiter de la présence à Paris de personnes des Régions, pour cause de manifestation nationale pour le droit à l'avortement et de réunion nationale MMF, pour vous proposer une réunion publique à la fin de la manifestation, vers 18 heures, lieu à préciser.

Les déléguées françaises en République démocratique du Congo pour la phase finale de la Marche Mondiale des Femmes 2010, seront toutes présentes à cette réunion et nous feront le récit de cette mobilisation mondiale.

Plus de renseignements dans le prochain Courrier Spécial MMF

4 -17 octobre : Narbonne accueille la Marche Mondiale des Femmes

Parc des sports et de l'amitié, de 9h30 à 20h : stands, animation, marche collective. En savoir plus sur www.cidff.fr ou 04 68 42 51 33. Organisé par le Planning Familial, la Maison des potes, Ni putes ni soumises, la CIMADE, le Collectif 11 pour les droits des femmes. En collaboration avec Octobre Rose et la Ville de Narbonne

5 - Solidarité de la MMF avec l'Équateur

La Marche Mondiale des Femmes manifeste sa profonde indignation et rejette la tentative de Coup d'État qui a commencé ce matin en Équateur.

La droite a perpétré un Coup d'État au Honduras et essaye maintenant de faire pareil en Équateur. Les forces réactionnaires et rétrogrades ne tolèrent pas la construction d'une Amérique Latine basée sur la liberté et l'auto-détermination, ni une société juste et démocratique, comme le Gouvernement du Président Rafael Correa et le peuple de l'Équateur construisent grâce à la Révolution Citoyenne. Nous ne nous taisons pas !

Nous sommes avec les mouvements sociaux et les gouvernements démocratiques et populaires qui lancent un appel pour que l'Amérique latine ne se laisse pas museler !

Nous sommes avec toutes celles et tous ceux qui résistent à cette tentative de Coup d'État et à l'impérialisme et aux grands groupes transnationaux qui n'acceptent pas l'auto-détermination des peuples sur leurs territoires. Nous manifestons notre support et notre solidarité au processus de transformations en cours en Équateur. Nous sommes solidaires avec les femmes qui se sont engagées dans le processus équatorien pour la construction de l'égalité et de la démocratie réelles, où des femmes et des hommes sont sujets de droits.

Pour une Amérique Latine libre et souveraine, nous invitons toutes les femmes à se manifester en solidarité devant les ambassades et consulats d'Équateur.

Marche Mondiale des Femmes

Rassemblement ce vendredi 1er octobre devant l'Ambassade de l'Équateur, 34 Rue de Messine, Paris 8^{ème}, Métro : Monceau

MOBILISATIONS

6 - Manifestation Retraite Paris - Point fixe féministe

Le rendez-vous d'un certain nombre d'associations féministes pour un point fixe aura lieu à 14h à l'angle du Boulevard Beaumarchais et de la rue du Pasteur Wagner, entre les métros Chemin-Vert et Bastille. On peut y être à partir de 10h, afin de positionner ses banderoles.

7 - Pétition : Nessma, réfugiée libyenne, doit rester en France !

Pétition à signer sur : <http://8285.lapetition.be/>

Nessma a fuit son pays d'origine, la Libye, pour cause de persécution avérée en raison de son orientation sexuelle. Elle poursuivait en Libye de brillantes études supérieures, qu'elle a dû interrompre pour échapper au harcèlement dont elle était victime depuis la dénonciation publique de son homosexualité sur le web. Depuis deux ans, les agressions n'ont pas cessé : vandalisme à son domicile, menaces, insultes, pressions sur sa famille..., risque de 3 à 5 ans de prison, chantage, abus et viols par un haut fonctionnaire. En Libye, l'homosexualité est passible de 3 à 5 ans d'emprisonnement. Nessma a également été dénoncée auprès des services de sécurité. Elle a été arrêtée, emprisonnée, insultée, brutalisée, et inculpée pour homosexualité. Elle a en outre été soumise à un odieux chantage par un haut fonctionnaire, qui l'a tenue à sa merci avec la menace d'emprisonnement et l'a violée à de multiples reprises pendant deux ans. Par ailleurs, sa famille a voulu la contraindre à un mariage forcé et n'a pas renoncé à ce projet.

Demande d'asile : le parcours du combattant : Nessma a vainement tenté à plusieurs reprises d'obtenir un visa français. Elle a pourtant fourni à chaque fois tous les justificatifs nécessaires, y compris le certificat d'hébergement fourni par des ami-es français-es déterminé-es à l'aider, l'accueillir, l'héberger, et à pourvoir à ses besoins matériels le temps nécessaire. Pour pouvoir fuir la Libye, elle a fini par demander un visa Italien qu'elle a obtenu rapidement. Il y a 6 mois, après une escale de quelques heures en Italie, Nessma a rejoint ses amis en France. Elle s'est rendue immédiatement à la Préfecture de Moselle pour y déposer une demande d'asile. En vertu de la réglementation Dublin II qui stipule que sa demande doit être instruite par le pays européen qui lui a délivré le visa, la Préfecture de Moselle a entamé une procédure de réadmission vers l'Italie. Toutefois, la législation Dublin II autorise la France à statuer sur sa demande d'asile.

Nessma doit rester en France ! : Nessma est sous le choc des violences graves qu'elle a subi ces deux dernières années. Elle est aussi lourdement affectée par le fait d'avoir du tout abandonner : ses études, ses ami-es, sa famille, ses racines ... En France, elle est entourée et hébergée par ses ami-es, qui lui apportent stabilité affective et matérielle, et elle est soutenue par un large réseau associatif. Elle a entamé un suivi médical et prend des cours de français. Elle trouve ici les conditions propices à sa reconstruction. La renvoyer en Italie revient à lui imposer un deuxième exil, une précarité et un isolement qui menaceront son équilibre déjà très fragilisé. En outre, Nessma est terrorisée à l'idée d'aller en Italie, où vit un membre de sa famille qui peut la contraindre à se plier à la volonté familiale. Elle redoute également une expulsion vers la Libye. Plusieurs rapports émanent d'ONG (FIDH, Migreurop) et du Haut Commissariat aux Réfugiés sont alarmants quand à la situation catastrophique des demandeurs d'Asile en Italie depuis la signature d'un accord de réadmission avec la Libye.

Nous demandons : - Que les autorités Françaises opposent la clause de souveraineté au règlement Dublin II - Qu'elles accordent une protection durable à Nessma et lui permettent ainsi de reconstruire sa vie en France

TEXTES

8 - Réforme des retraites : un projet inacceptable pour les femmes, les amendements n'y changeront rien ! - Christiane Marty Attac

Le gouvernement laisse entendre que des amendements sont envisagés en faveur des retraites des femmes. Quels que soient ces amendements, ils ne sauraient être suffisants pour rendre le projet acceptable pour les femmes, tant que la réforme continue de reposer sur les mêmes fondamentaux, à savoir le recul des bornes d'âge de 60 et 65 ans à 62 et 67 ans et l'allongement confirmé de la durée de cotisation. Ce sont en effet ces mesures qui font que le financement de la réforme repose quasi exclusivement sur les salarié-es, les catégories modestes, et plus particulièrement les femmes, sans toucher aux privilèges des riches et des acteurs de la finance. Ce point étant rappelé, il est tout de même utile de commenter certaines propositions qui sont mises sur la place publique. Notamment la Haute autorité de lutte contre les discriminations (Halde) vient de faire connaître les propositions qu'elle souhaite voir examiner dans le cadre de la réforme en cours (<http://www.halde.fr/Femmes-discriminees-dans-le,13814.html>). Il faut saluer cette démarche qui attire l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de corriger les inégalités entre hommes et femmes à la fois dans l'emploi et dans la retraite. Mais les mesures proposées, même si elles représentent un petit pas en avant, ne sont pas à la hauteur de l'ampleur et de la persistance des inégalités à combattre, comme on va le voir.

Quant au gouvernement, on entend Eric Woerth répéter en boucle que la vraie question avec les retraites des femmes n'est pas « celle de la durée de cotisation ou de l'âge de départ mais celle de la différence de salaires ». C'est faux, les inégalités de salaire (plaisamment nommées « différences » par le ministre) ne sont qu'une des causes des inégalités de pension, les autres causes principales étant liées à l'emploi à temps partiel et aux carrières plus courtes des femmes, même si M. Woerth continue de mentir en le niant. Sans oublier le fait que les inégalités dans la retraite ne se manifestent pas simplement par des pensions plus faibles pour les femmes, mais aussi par un âge de départ plus tardif, puisque de nombreuses femmes sont obligées d'attendre leur retraite jusqu'à 65 ans pour ne pas subir la décote.

Dans ce qui suit, on examine les propositions ou amendements qui sont envisagés ou mises en discussion. On propose aussi quelques mesures, non exhaustives et à débattre, qui devraient figurer dans un projet alternatif et progressiste de réforme des retraites, pour combattre concrètement les inégalités entre femmes et hommes.

Sur la question de l'égalité salariale : On sait depuis longtemps que rien n'avancera tant qu'il n'y aura pas de pénalisation financière des entreprises qui ne mettent pas en œuvre l'égalité professionnelle. Or il y a bien dans le projet de loi (article 31), comme également dans les préconisations de la Halde, une mesure prévoyant la pénalisation des entreprises, mais elle ne répond que très insuffisamment au besoin, puisqu'elle ne concerne que l'absence d'« accord relatif à l'égalité professionnelle » ou l'absence de « plan d'actions ». Après presque trente ans de lois qui n'ont eu aucun effet décisif sur l'égalité salariale, il serait temps de comprendre qu'il y a une différence majeure entre élaborer un plan pour l'égalité et le réaliser ! Il est donc urgent **d'instaurer une pénalisation pour l'absence de résultats** en la matière. En outre, on s'interroge sur ce que peut valoir une pénalité dont il est bien précisé dans le projet de loi que son montant est fixé *au maximum* à 1% des rémunérations de l'entreprise. C'est évidemment un plancher de pénalité qui doit être fixé pour être efficace, et il faut en outre une garantie de mise en œuvre.

Une proposition importante de la Halde est passée presque inaperçue, c'est celle d'un « *dégagement annuel obligatoire d'enveloppes financières permettant d'assurer les rattrapages* ». Cette mesure est une formulation modérée (politiquement correcte ?) d'une revendication avancée par Attac, le CNDP, Solidaires, etc., celle d'un indispensable rattrapage des salaires des femmes

au titre de la réparation des inégalités subies. Il faudrait simplement en préciser un peu mieux le contenu, et planifier le dégagement obligatoire de moyens financiers pour assurer le rattrapage des salaires des femmes dans un laps de temps déterminé, par exemple cinq ans.

Propositions :

- Pénalisation financière des employeurs pour absence de plans pour l'égalité professionnelle ou de résultats en matière d'égalité professionnelle.
- Instauration d'un minimum pour la pénalisation financière des entreprises à 1% des rémunérations.
- Planification du rattrapage intégral des salaires des femmes dans un délai de cinq ans.

Sur la question du temps partiel Impact du temps partiel sur le montant de la pension : On sait que le temps partiel, qui concerne un tiers des femmes, est très pénalisant pour le montant de la pension, puisque celle-ci est calculée sur la base des salaires perçus, c'est à dire des salaires partiels. Le ministre du travail a beau occulter systématiquement cette question, elle est au cœur des inégalités. Une disposition avait été intégrée dans la loi de 2003 : la possibilité était ouverte aux personnes à temps partiel de cotiser sur la base d'un temps plein pour permettre une prise en compte du salaire complet dans le calcul de la pension. Mais bien sûr, cette possibilité est très peu utilisée, ce qui se comprend puisqu'elle représente un surcoût important pour des salarié-es qui touchent déjà de faibles salaires (les emplois à temps partiels sont prépondérants dans les emplois rémunérés au SMIC). La Halde propose de faire participer l'employeur à cette surcotisation sur la base d'un temps complet. Pour être efficace, cette mesure doit concerner la prise en charge totale de cette surcotisation par l'employeur. Cela se justifie car le travail à temps partiel, très souvent imposé par les employeurs, leur est très bénéfique : il leur permet d'ajuster la présence de la main d'œuvre aux fluctuations de l'activité (par exemple dans la grande distribution ou le commerce) ou aux besoins des donneurs d'ordre (par exemple dans le secteur du nettoyage en entreprise) et de ne pas la payer le reste du temps. De plus, la productivité horaire du travail à temps partiel est supérieure à celle du temps plein, ce qui est approprié en totalité par l'entreprise. Cette mesure permettrait donc d'annuler l'effet de pénalisation du temps partiel sur le montant des pensions.

Impact du temps partiel sur la durée validée : Dans le régime général, la validation (ou non) des trimestres travaillés à temps partiel dépend en réalité de la rémunération perçue : une rémunération égale à 200 heures payées au SMIC donne droit à un trimestre validé, ce qui correspond, en gros, à un temps partiel supérieur ou égal à 40% de temps plein (soit 15,3 heures par semaine). Cela signifie par exemple qu'une salariée au SMIC à mi-temps sur une année validera bien une année. Mais les salarié-es au SMIC avec un contrat de temps partiel inférieur à 15 heures par semaine n'auront pas de trimestre validé. Or il y a près de 5% de l'ensemble des femmes actives occupées qui sont concernées par ces emplois, ce qui correspond à 545 000 femmes, et dans leur quasi-totalité, elles souhaiteraient évidemment travailler plus : or, elles cotisent sur leur faible salaire sans aucune contrepartie, ce qui est d'autant plus injuste et doit être corrigé. Cela pourrait se faire par exemple en abaissant la limite des 200 heures par trimestre à 156 heures (ce qui correspond à 12 heures par semaine) pour valider un trimestre, et en interdisant en parallèle aux entreprises tout contrat de temps partiel inférieur à cette durée.

D'une manière générale, toutes les personnes salariées dans une entreprise devraient avoir la possibilité de passer à temps complet.

Propositions :

- Possibilité de passer à temps complet pour toute personne travaillant à temps partiel dans une entreprise.
- Abaissement de la limite de 200 heures au SMIC pour valider un trimestre à 156 heures. Interdiction aux entreprises de proposer des contrats à temps partiel inférieurs à 12 heures par semaine. Ou toute autre proposition agissant dans le même sens.

Sur le calcul du montant de la pension : Depuis la loi de 1993, le montant de la pension dans le régime général est calculé sur la base des 25 meilleures années au lieu des 10 meilleures années précédemment. Cette disposition a fortement pénalisé les femmes, puisque leurs carrières sont plus courtes et que l'élargissement de la période prise en compte oblige à intégrer dans le calcul une part supérieure de « mauvaises années ». La proposition doit être, avant tout, de revenir au calcul sur les 10 meilleures années. Mais il faut en plus, et quel que soit le nombre des meilleures années retenues (25 actuellement ou retour à 10) adapter ce nombre d'années au pro rata du nombre d'années d'activité réalisée.

Exemple : prenons le cas actuel avec un calcul fait sur les 25 meilleures années, et l'hypothèse d'une durée exigée de cotisation de 40 ans : alors pour une personne n'ayant que 20 annuités validées, soit la moitié de la carrière complète, le calcul du montant de la pension devrait ne prendre en compte que la moitié de 25, soit les 12 meilleures années.

La Halde a une proposition différente : prendre en compte les 100 meilleurs trimestres au lieu des 25 meilleures années. Ce qui va dans le bon sens, mais ne corrige que très partiellement l'injustice du calcul.

Proposition : Proratisation du nombre des meilleures années prises en compte pour le calcul de la pension, en fonction du nombre d'annuités de la carrière réalisée par rapport au nombre d'annuités de la carrière complète (cf. l'exemple ci-dessus)

Sur les âges de départ : Le recul de 65 à 67 ans de l'âge du taux plein toucherait plus fortement les femmes, c'est un fait maintenant largement connu. Certaines propositions suggèrent de maintenir à 65 ans cet âge pour les mères de trois enfants (proposition d'élués UMP), ou bien pour les personnes ayant pris un congé parental ou s'étant interrompues pour soigner un parent dépendant (proposition de la Halde). La première proposition n'est pas acceptable, car il n'y a aucune raison de distinguer les mères de trois enfants des autres femmes : les carrières trop courtes des femmes sont le résultat de l'idéologie patriarcale, et elles les pénalisent quel que soit le nombre d'enfants. La seconde est plus pertinente, car elle fait le lien avec les interruptions de carrière des femmes comme des hommes, mais elle élimine les personnes ayant des carrières trop courtes pas forcément en raison d'interruptions liées aux enfants, mais simplement en raison du chômage et de la précarité. De ce point de vue, la mesure la plus juste consiste à supprimer la décote : la pension est déjà amputée en cas de carrière incomplète, puisque calculée au prorata de la carrière. La décote est une double pénalisation sur la pension, puisqu'elle y superpose un nouvel abaissement (5% par annuité manquante, plafonnée à 5 ans). D'ailleurs la France est un des rares pays à avoir un tel système de décote.

Propositions : suppression du système de décote, doublement pénalisant pour les carrières courtes.

Sur les dispositifs familiaux : Actuellement, les bonifications accordées parents pour avoir élevé 3 enfants ou plus rapportent deux fois plus aux hommes qu'aux femmes, alors que ce sont les femmes qui sont en grande majorité pénalisées par l'éducation des enfants. Cela vient du fait que ces bonifications sont calculées en proportion du salaire (10%).

Propositions :

- Répartition plus juste des bonifications pour enfants : par exemple, au forfait.
- Remplacement des mesures du type de l'allocation parentale d'éducation par une mesure égalitaire de congé parental, c'est à dire destiné à être pris par les deux parents ou ne bénéficiant à aucun.

Sur l'emploi des femmes : Simplement pour mémoire, il ne faut pas oublier tout ce qui concerne l'amélioration de l'emploi des femmes, propositions développées par ailleurs¹.

En conclusion

Malgré le refus majoritaire des Français et des Françaises, le gouvernement persiste dans son projet de réforme, en répétant qu'il est nécessaire et conforme à l'intérêt général, ce qui ne

convainc plus grand monde. L'énormité des injustices subies par les femmes est telle que cette question a maintenant sa place dans les médias, suffisamment en tout cas pour obliger le gouvernement à annoncer quelques mesures sur la question. Mais les femmes ne se laisseront jamais bernier par quelques amendements épinglés sur un fond de mensonges, d'hypocrisie et d'injustice. Ce sont les fondamentaux du projet qui le définissent, et aucune mesure à la marge n'achètera le soutien des femmes.

Christiane Marty Attac, le 24 septembre 2010

9 - Appel Bulldozer Girls et Espaces d'Expression lesbiennes of color

Plus nous serons nombreuses, plus ce gouvernement destructeur devra céder. La mobilisation augmente malgré ce que nous racontent les médias qui s'emploient à nous décourager. De plus en plus de syndicats de base, d'organisations citoyennes, de regroupements et de personnes sont déterminés, non seulement à exiger une grève générale, mais à élargir la lutte au-delà de nos frontières. Partout en Europe, les peuples luttent contre l'austérité et la politique de rigueur, notamment en Grèce, en Angleterre, en Espagne et à Bruxelles contre EcofinK

Les lesbiennes politiques et féministes autonomes vous invitent à manifester dans vos villes ce samedi 2 octobre. A Paris, rendez-vous au point fixe de l'abribus « Pasteur Wagner » situé devant le 23-25 boulevard Beaumarchais

Bulldozer Girls et Espace d'Ex

Plus nous serons nombreuses, plus ce gouvernement destructeur devra céder. La mobilisation augmente malgré ce que nous racontent les médias qui s'emploient à nous décourager. De plus en plus de syndicats de base, d'organisations citoyennes, de regroupements et de personnes sont déterminés non seulement à exiger une grève générale mais à élargir la lutte au-delà de nos frontières. Partout en Europe, les peuples luttent contre l'austérité et la politique de rigueur, notamment en Grèce, en Angleterre, en Espagne et à Bruxelles contre Ecofin.

Les lesbiennes politiques et féministes autonomes vous invitent à manifester dans vos villes ce samedi 2 octobre. A Paris, r.v. au point fixe de l'abribus « Pasteur Wagner », situé devant le 23-25 bd. Beaumarchais.

Site : <http://www.espace-locs.fr> - mail : espace.locs@gmail.com)

10 - Clause de conscience : projet de résolution au Conseil de l'Europe

Strasbourg, 21.06.2010 - Consciente que la pratique de l'objection de conscience se développe dans le domaine des soins de santé, lorsque des prestataires refusent d'assurer certains services en y opposant une objection religieuse, morale ou philosophique, la Commission de santé de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a aujourd'hui demandé aux gouvernements l'élaboration des réglementations définissant l'objection de conscience dans ce domaine.

Le [projet de résolution](#), rédigé par Christine McCafferty (Royaume-Uni, SOC), estime nécessaire d'établir « un équilibre entre l'objection de conscience d'un individu qui refuse d'accomplir un acte médical donné » et la responsabilité professionnelle, ainsi que « le droit de chaque patient à recevoir un traitement légal dans un délai approprié ».

Les réglementations, selon le texte, « devraient garantir le droit à l'objection de conscience seulement aux prestataires de soins de santé directement concernés par la procédure médicale en question, et non aux institutions publiques/de l'État, comme les hôpitaux publics et les cliniques dans leur ensemble ».

Les prestataires de soins de santé devraient être obligés, selon le texte, d'administrer au patient « le traitement qu'il souhaite et qu'il a légalement le droit de recevoir », malgré leur objection de

conscience « en cas d'urgence (et notamment lorsque la santé ou la vie du patient est menacée), ou lorsqu'il n'est pas possible de diriger le patient vers un autre prestataire de soins de santé (en particulier en l'absence de praticien équivalent à une distance raisonnable) ». Le projet de résolution devrait être débattu par l'Assemblée parlementaire lors de sa prochaine Session plénière d'automne (4-8 octobre 2010).

11 - Les Jeux du Commonwealth encouragent la prostitution - Un appel de la MMF Inde au ministre en chef de Delhi

Nous, la Marche Mondiale des Femmes (MMF), sommes un mouvement d'action féministe international qui relie des groupes de la base et des organisations qui oeuvrent à l'élimination des causes profondes de la pauvreté et de la violence à l'égard des femmes. Nous luttons contre toutes les formes d'inégalité et de discrimination envers les femmes.

Nous, la « Marche mondiale des femmes » (MMF), aimerions attirer votre attention sur les faits suivants, fondés sur des rapports et des renseignements recueillis par les médias et des ONG :

1. *la traite des enfants augmente à l'approche des jeux du Commonwealth Rishikant de Shakti Vahini, Times of India, le lundi 16 août 2010*

À l'approche des Jeux du Commonwealth, les cas de traite d'enfants augmentent, particulièrement chez les filles d'âge mineur. Des jeunes filles, principalement du Bengale Occidental, d'Orissa et du Jharkhand, sont leurrées par des agences de placement qui leur promettent des emplois en ville mais qui les vendent plutôt à des proxénètes qui les forcent à se prostituer.

2. *Surinder Jeet Kaur, SHO, station de police de Kamla Market times of India, le lundi 16 août 2010* « Nous avons assisté à une recrudescence de ce genre de cas au cours du dernier mois. Les victimes sont surtout des femmes à qui des agences de placement ont offert des emplois à Delhi en prévision des Jeux du Commonwealth, mais qui ont plutôt été vendues à des proxénètes et forcées à se prostituer », a déclaré Surinder Jeet Kaur, SHO, de la station de police Kamla Market.

3. *Plusieurs agences d'escortes sont mieux préparées pour les Jeux du Commonwealth que les organisateurs des Jeux : <http://www.deccanherald.com/25 août 2010>*

Tina Jaiswal, propriétaire de la plus importante agence d'escorte de Delhi, a déclaré qu'elle espère faire beaucoup d'argent pendant les jeux en suivant simplement les principes économiques de l'offre et de la demande. Elle affirme que l'agence va doubler ses tarifs un mois avant l'ouverture des jeux, en plus d'augmenter ses effectifs.

4. *Des filles droguées pour les rendre pubères, vendues comme prostituées - Headlines Today, Alwar, le 27 mai 2010*

Une équipe de Headlines Today a mis au jour un commerce de la prostitution en plein essor dans la région d'Alwar. L'équipe a trouvé que les villageois avaient administré aux filles - certaines ayant à peine 10 ans - des injections répétées et non réglementées de l'hormone de croissance oxytocine pour accélérer leur maturation sexuelle.

5. *Les Jeux du Commonwealth encouragent la prostitution - [Rajya Sabha, député et Mani Shankar Aiyar, ancien ministre des sports](#), times of India, le 22 août 2010*

Citant divers rapports des médias, Aiyar dit que les agences d'escorte se préparent pour les Jeux, et qu'il semble qu'un grand nombre de femmes de [Russie](#) et d'autres pays de l'Est seraient présentes à [Delhi](#) en octobre. Aiyar, qui avait auparavant soulevé la question au [Parlement](#), s'est dit insatisfait de la réponse du gouvernement. Il a déclaré: « Le gouvernement laisse libre cours à toutes ces activités (prostitution et traite des personnes). »

6. *La NACO va distribuer gratuitement des condoms aux Jeux du Commonwealth, le 2 août 2010*

Lundi dernier, le directeur général de la NACO a annoncé: « La National AIDS Control Organization (NACO) envisage la distribution gratuite de condoms aux joueurs et aux autres membres accompagnateurs des équipes, dans le but de prévenir la propagation du VIH/sida durant

les Jeux. « De plus, environ 200 distributrices automatiques de condoms seront installées dans divers endroits, pour permettre au grand public de se procurer des contraceptifs pour 5 roupies par condom. À ce sujet, il a ajouté, « Nous discutons avec le gouvernement de l'État (Delhi) et d'autres autorités municipales de la possibilité d'enrôler de la main-d'œuvre pour installer les machines distributrices. »

7. Les bordels sont rénovés pour les Jeux du Commonwealth - Press Trust Of India, New Delhi, le 30 mai 2010

Les bordels du plus vieux quartier réservé de Delhi sur GB Road ont entrepris d'améliorer leurs décors. Leurs efforts semblent avoir donné des résultats dans plusieurs des 84 bordels du secteur. Alors que des tuiles de fantaisie décorent aujourd'hui des murs autrefois décrépits, des conditionneurs d'air, des réfrigérateurs et des téléviseurs ACL ont fait leur apparition dans ces bordels qui espèrent profiter de la frénésie des Jeux lorsque des milliers de touristes vont déferler sur la capitale.

8. L'industrie du sexe espère s'enrichir avec les Jeux du Commonwealth - Headlines Today, Deepak Sharma, New Delhi, le 20 août 2010

Après avoir reçu des informations de sources fiables, l'équipe spéciale du Headlines Today a enquêté sur plusieurs agents d'escortes, qui ont jeté leur dévolu sur les Jeux en vue de s'enrichir. Aux dires des agents d'escorte contactés par Headlines Today, la situation est claire : il suffit de nommer un pays - Angleterre, Espagne, Allemagne, Pologne, anciens pays de l'URSS, Afghanistan et Turquie - et les quelques 450 à 500 agents dans la ville vont amener à votre porte des femmes de ces pays pour servir d'escortes. « Plus de 450 agents font du temps supplémentaire pour mettre les choses en place et chacun d'entre eux est chargé d'environ 15-20 jeunes escortes », a déclaré un des plus importants agents d'escortes opérant à Delhi depuis une dizaine d'années et disant s'appeler Rohan Kapoor. Les filles reçoivent environ 50-60 pour cent du montant convenu, dépendamment de l'agent. Elles ne viennent pas au pays avec des permis de travail mais avec des visas de touristes pour lesquels elles déboursent environ 1500\$.

Nous, la MMF, au nom de mouvements des femmes internationaux, d'organisations de femmes et de citoyennes et citoyens de l'Inde qui croient que les femmes ne doivent pas être utilisées comme objets sexuels :

- Dénonçons toute forme de prostitution organisée à la faveur des Jeux du Commonwealth.
- Demandons à la direction de la police de veiller à ce que ces activités ne soient pas tolérées au nom des jeux du Commonwealth puisque cette criminalité prolifère déjà au vu et au su de la police.
- Demandons que le Bureau du renseignement soit mandaté à garder l'œil sur le trafic transfrontalier de filles et de femmes destinées au Jeux du Commonwealth.
- Demandons la prise de mesures strictes contre les personnes impliquées dans le trafic de filles mineures et de femmes.

Nous demandons au gouvernement de l'Inde de prendre des mesures immédiates contre la détérioration rapide des normes morales à la faveur des Jeux du « Common Wealth » et de pas devenir un pays hôte d'un carnaval sexuel parallèle à une frénésie sportive où des milliers de filles mineures et de femmes seront poussées dans une vie de misère, au nom d'un « honneur national ».

12 - 26 septembre, Journée mondiale de la contraception : « La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit » Oui mais... - MFPP

La contraception est un droit fondamental des femmes et des hommes pour vivre une sexualité libre et épanouie, pour choisir le moment d'avoir ou non des enfants. En France, le droit d'avoir accès à une contraception gratuite et anonyme est inscrit dans la loi depuis 2001 pour tous les jeunes.

Oui mais aujourd'hui... Dans le monde, trop de femmes et de jeunes n'ont pas accès à une

contraception : 33 millions de grossesses non désirées, 74000 décès dus aux avortements clandestins. Selon des études¹ internationales, 35% des jeunes pensent la méthode du retrait comme efficace et sûre et peu d'adolescents ont accès à des informations sur la santé sexuelle acceptables et abordables...

Oui mais aujourd'hui... Si en France « La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit »... ce choix n'est pas réellement possible car la méthode qui conviendrait le mieux est trop chère et non remboursée (patch, anneau, préservatif masculin ou féminin, diaphragme, certaines pilules...). Pour que la contraception soit accessible à toutes et à tous, Le Planning Familial a lancé en mai une campagne nationale prévue jusqu'à fin 2010 pour le remboursement de TOUTES les contraceptions !

Oui mais aujourd'hui... Alors que la journée mondiale s'adresse plus particulièrement aux jeunes adolescents qui débutent leur vie sexuelle, la sexualité des jeunes reste, dans notre société, un tabou et la contraception encore une « affaire de filles ». Le manque d'informations, les difficultés d'accès ou de coûts et les idées reçues restent encore des freins majeurs à la maîtrise de la fécondité.

Alors Oui... Le Planning familial réaffirme que les droits sexuels et reproductifs sont des droits fondamentaux. Il réaffirme également l'importance de pouvoir dissocier procréation et sexualité. Il souligne enfin la nécessité d'accéder à la contraception de son choix.

Privilégier une approche globale et positive de la sexualité des jeunes, dans le respect des différences, passe par l'absolue nécessité d'une éducation à la sexualité et sexualisée comme les textes le prévoient ; par l'application de la loi et de toute la loi et par le remboursement de tous les moyens de contraception de manière à en favoriser l'accès à toutes et tous notamment aux jeunes.

En cette journée mondiale, rappelons aussi que l'accès à une contraception et à un avortement sûr et légal sont les deux facettes d'un seul et même droit : celui de disposer de son corps.

13 - Liberté d'expression versus incitation à la haine homophobe - Centre LGTB - Paris IdF

Les propos homophobes tenus dans une interview à International Hip-hop, en juin dernier par le groupe de rap Sexion d'Assaut, défrayent la chronique sur le Net.

Si les rappeurs ne sont pas tous sexistes et homophobes, il ne s'agit pas non plus d'un comportement marginal et ce groupe est loin d'être le premier à s'inscrire dans l'agressivité et même la haine envers les femmes et les homosexuels, rien que le choix de son patronyme guerrier est édifiant !

On comprend de l'interview que confrontés à des critiques de la part d'une partie de leur public, ils ont décidé de ne plus s'attaquer frontalement aux homosexuels, de ne plus trop les insulter ; mais ils déplorent « ne pas pouvoir se permettre de dire ouvertement que pour nous, le fait d'être homosexuel est une déviance qui n'est pas tolérable » ; ils qualifient l'homosexualité de « péché » dont il faudrait se repentir par rapport à leur religion, l'Islam, la seule « dans le vrai ». Voyant que tout ce vacarme pourrait lui causer préjudice, le groupe brutalement descendu de 20 places dans les classements, essaye de se justifier et estime que l'interview n'est pas fidèle aux propos tenus ! Seulement voilà, les messages de haine homophobe, Sexion d'Assaut, n'en n'est pas à son coup d'essai : « Je crois qu'il est grand temps que les pédés périment, coupe leur le pénis, laisse les morts, retrouvés sur le périphérique » dans *On t'a humilié* ou encore : « Toutes ces pratiques ne sont pas saines, nos corps ne seront qu'un tas de cendres, la mort ne sera qu'une passerelle » dans *Cessez le feu*.

Alors, en face, la réaction s'organise et des groupes sur facebook se constituent pour organiser le boycott et réclamer l'annulation des concerts et c'est heureux mais insuffisant. Sexion d'Assaut

n'est pas un obscur petit groupe de rap, c'est bien au contraire l'un des premiers vendeurs de disques en France, notamment grâce au tube homophobe « Désolé ». Tant de jeunes les écoutent, trompés par leurs héros, ils se forgent une image dévoyée et malsaine des relations hommes-femmes comme de l'homosexualité ; à coups d'interdits, de dogmes religieux, de préjugés sexistes et homophobes qui n'ont plus lieu d'être au 21^e siècle.

Triste apprentissage de la vie et des relations entre les êtres que cette vision d'une société violente et inégale. Tristes perspectives pour toute une jeunesse que ces textes qui ne respectent pas les différences mais au contraire tentent d'asséner une représentation machiste et dominatrice, monolithique et archaïque du monde.

Cette daube nauséabonde traîne impunément sur nos ondes radio, dans les rayons des marchands de CD et dans les salles de concert. Pourtant, il existe bien des lois contre l'incitation à la haine homophobe, pour rappel : la loi du 30 décembre 2004 pénalise les propos liés au sexe ou à l'orientation sexuelle, la peine maximale pour injure homophobe étant de 6 mois de prison et de 22 500 euros d'amende.

Alors qu'attend le ministère public pour poursuivre ? Parler de cendres et de mort, ne suffirait pas pour qualifier ces propos d'incitation à la haine ? Va-t-on nous parler une fois de plus de liberté d'expression ? Boycottons ces groupes oui, mais surtout faisons respecter les lois, condamnation de Sexion d'Assaut !

14 - Le site Egalité est né - <http://www.egalite-infos.fr>

Le magazine ÉGALITÉ met en ligne des informations originales et diverses qui rendent visible et intelligible la dimension sexuée de la société. Par le choix des sujets, l'angle sous lequel ils sont abordés, ÉGALITÉ rééquilibre une information qui, trop souvent, « oublie » les femmes, aussi bien dans les thèmes traités que dans la sélection des « invités » à la commenter. ÉGALITÉ privilégie l'analyse de fond, le temps de la réflexion, plutôt que l'actualité à chaud et la course à l'info.

Le site opte pour une information de terrain non formatée, dans un esprit d'investigation qui répond aux préoccupations de la société. Il donne la parole à celles et ceux qui ne l'ont pas souvent, comme les filles qui réussissent dans les banlieues, les femmes agricultrices ou patronnes-pêcheurs, les hommes qui agissent tous les jours pour l'égalité entre les sexes en France et ailleurs, les femmes oubliées du Burundi, du Pérou ou de Chine...

ÉGALITÉ se saisit de l'actualité pour ouvrir le débat dans ses colonnes : accueille analyses et tribunes de chercheur-es, d'actrices et acteurs du monde associatif, politique et syndicaliste. ÉGALITÉ sensibilise un large public à la construction de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les domaines la politique, de l'économie, de l'éducation, du sport, de culture, de la santé, des médias... ÉGALITÉ s'adresse à tout-es, et en particulier : aux femmes qui ne se satisfont pas des magazines féminins ; aux hommes qui ne se retrouvent pas dans les magazines masculins ; à celles et ceux qui lisent ces magazines par défaut, et trouvent que les médias, dans l'ensemble, ne traitent pas de façon approfondie et quotidienne des questions concernant les femmes et les rapports sociaux de sexe ; à tout-es qui se sentent las du conformisme médiatique actuel.

ÉGALITÉ est composé d'une équipe de générations et de cultures différentes et a des correspondant-es à Paris, en régions, et aussi à la Réunion, à Tirana, Bujumbura, Sofia, Dakar ou Sao Paulo.

ÉGALITÉ est un site indépendant. Média participatif, citoyen et laïc, il des journalistes à des personnes qualifiées de la société civile et du monde universitaire. Tou-ttes apportent un traitement innovant de l'information, qui déconstruit les stéréotypes masculins et féminins, montre l'émergence de nouveaux modèles plus égalitaires et ainsi à une meilleure connaissance et compréhension des enjeux de l'égalité de genre.

Genre: vient de l'anglais *gender* et peut se traduire par « rapports sociaux de sexe ». Cette notion est utilisée pour souligner que les rôles féminins et masculins ne sont pas définis par le sexe

biologique mais évoluent différemment suivant les situations sociales, culturelles et économiques.

REUNIONS, COLLOQUES, MEETING

15 - Réunion nationale du CNDF

Le samedi 9 octobre à l'Espace Oscar Niemeyer - lieu plus connu sous l'appellation de Colonel Fabien - Salle N°25, 2 place du Colonel Fabien, Métro Colonel Fabien.

16 - Rencontre avec des militant-es polonaises, dont des féministes - Monika Karbowka

Chèr-es ami-es, Je vous rappelle que la semaine prochaine, l'association Université Européenne Populaire organise les 2 et 3 octobre une conférence à Saint Ouen à laquelle participeront 22 militant-es polonais-es qui viennent pour expliquer la situation en Pologne mais aussi nouer des contacts avec des militant-es français-ses.

Les militant-es polonais-es sont issu-es du syndicat Août 80, du Parti Polonais du Travail et du parti RACJA de la Gauche Polonaise. Parmi eux et elles, des militantes féministes polonaises qui ont participé à la Marche Mondiale des Femmes et au Forum Social Polonais à Istanbul : Ewa Groszewska, du Parti Polonais du Travail et Elzbieta Fornalczyk, responsable du syndicat Août 80 dans les supermarché ainsi que Ewa Wojnicka, de RACJA de la Gauche polonaise qui interviendra sur le pouvoir de l'Eglise en Pologne. Ewa.

Malgorzata Zambron, de l'Association Européenne des Travailleurs Migrants (syndicat polonais soutenu par les syndicats allemands IG Bau) interviendra sur le thème des récentes migrations des travailleurs polonais, bulgares et roumains et Urszula Kuzinska présentera le bilan critique du capitalisme néolibéral polonais.

C'est la première fois qu'il sera question de façon approfondie de la migration « Bolkestein » existant depuis 5 ans en Europe. De plus, il me semble indispensable de mettre en lumière les migrations intra-européennes (liées à la mise en concurrence des travailleurs européens) avec les migrations « extra-européennes » (liées à la mise en concurrence des travailleurs dans le monde...) afin d'avoir un tableau complet de la situation, avec bien sûr la mise en évidence du rôle des politiques anti-migratoires européennes dans la « fabrication » des sans papiers.

L'Université Européenne Populaire vous invite à participer à la rencontre afin de nouer des contacts avec les militants polonais et construire ensemble une stratégie européenne de lutte.

17 - Conférence : La contradiction démocratique d'une société sexuée - Geneviève Fraisse

Geneviève Fraisse repère les lieux où sont pensés les sexes, dans leur tension, leur décalage, leur disparité, au regard du contemporain démocratique. La démarche qu'elle propose est à l'inverse des interrogations critiques sur l'identité et la définition : il ne s'agit pas de dire ce qu'il en est du sexe et du genre, mais de déceler ce qui surgit dans la pensée quand égalité et liberté révèlent de enjeux sexués dans la politique et la création, l'économique et le corps, la pensée et l'agir.

Mercredi 20 octobre 2010 de 17Hh à 20h, Sciences Po, 27 rue Saint Guillaume, Salles Leroy Beaulieu et Sorel.

Inscription obligatoire à conference.presage@ofce.sciences-po.fr

18 - Colloque : L'égalité entre les Femmes et les hommes à l'épreuve des politiques et débats publics : La précarité des femmes à la trappe ? - CNDF - MAGE

En apparence, notre société française semble laisser une place honorable aux femmes comme l'illustrent les évolutions de notre droit positif que ce soit sur l'égalité salariale et professionnelle, le droit à l'avortement ou la législation sur les violences faites aux femmes. Mais lorsque l'on s'interroge sur l'effectivité de ces droits au quotidien, la réalité nous renvoie un état des lieux dégradé et de plus en plus alarmant... Bien au contraire, la politique actuelle vise à une remise en

question complète de toutes ces avancées acquises de haute lutte. Où sont les moyens financiers indispensables pour assurer la prévention, l'hébergement et l'accompagnement des femmes victimes de violences ? Combien de centres d'orthogénie vont devoir fermer au sein de l'hôpital public sous prétexte de rentabilité ? Que restera-t-il du principe de parité dans la représentation des femmes aux fonctions électives, avec l'application de la réforme des collectivités territoriales ? Et que dire encore du désastre annoncé pour les femmes dans la réforme du système de retraite ? Même l'engagement formalisé par les pouvoirs publics dans la loi de 2006 promettant la suppression des écarts de salaire entre les femmes et les hommes n'est plus à l'ordre du jour.

Depuis la crise économique et financière, sur le front de l'emploi, il est surtout question du chômage des hommes, comme si du côté des femmes, rien ne changeait. Mais si le chômage féminin augmente moins vite que celui des hommes, pour autant, la précarité, le développement des emplois à temps partiel courts eux ne font qu'augmenter chez les femmes.

C'est l'institutionnalisation de la précarité des femmes qui est désormais à l'œuvre : cela s'illustre en particulier dans les secteurs les plus touchés par le travail à temps partiel : commerce, nettoyage, soin et services d'aides à la personne... emplois peu qualifiés, dégradés, bradés et largement féminisés. Ce type d'emploi renvoie à une logique bien établie d'une « naturalisation » des rôles des femmes et de leur place dans la société. Autrement dit, la crise revêt deux formes : le chômage pour les hommes, le temps partiel pour les femmes, avec la pauvreté en toile de fond, comme le confirme le rapport du Secours Catholique de 2009.

Alors que les mesures statistiques officielles de la pauvreté font apparaître les hommes comme majoritaires parmi les travailleurs pauvres, de fait ce sont les femmes qui représentent plus de 80% des bas et très bas salaires. Comment expliquer ce tour de passe-passe statistique ?

Il est aussi important de s'attarder sur la remise en cause du système de retraite, reflet des inégalités accumulées par les femmes tout au long de leur vie. La discontinuité des carrières d'un grand nombre de femmes s'inscrit dans un contexte plus large de détérioration des services publics, et particulièrement des services d'accueil collectifs de la petite enfance, de leur mise en concurrence et du maintien d'un congé parental discriminant.

La liste est longue, notre colloque sera riche d'expériences et d'échanges sur toutes ces nouvelles formes de précarité. Suite au succès de notre rencontre du 9 octobre 2009, nous avons souhaité réunir et confronter à nouveau les points de vue de chercheur-e-s, élu-e-s, associations féministes et syndicalistes pour démontrer à quel point l'égalité est toujours à l'épreuve des politiques publiques....

PROGRAMME :

9h30 : Introduction générale : Fatima Lalem (Maire de Paris) & Maya Surduts (CNDF) Jacqueline Laufer (MAGE)

10h-12h15 : Les formes de la précarité : Présidence Margaret Maruani (MAGE) : - Les effets différenciés de la crise : chômage des Hommes versus / précarité «institutionnalisée» des Femmes ? Rachel Silvera (économiste, MAGE) ; - Quelle prise en compte par le mouvement syndical de la précarité et de l'invisibilité des droits des femmes dans le monde du travail ? Maryse Dumas (CGT) ; Le piège du congé parental et la mise à mal de l'accueil de la petite enfance : Michelle Ernis (CNDF)

14h - 15h30 : La pauvreté des femmes : Présidence : Maya Surduts ; Comment mesurer la pauvreté des femmes au travail : intervenante : Sophie Ponthieux (économiste, INSEE) ; Une contribution remarquable : le rapport du Secours catholique intervenante : Dominique Saint-Macary, (département enquêtes et analyses statistiques du Secours catholique) ; Des éclairages particuliers : RSA et femmes en situation de mono-parentalité. intervenante : Hélène Périvier (économiste, OFCE)

16h-17h30 : L'enjeu des retraites : une occultation des femmes insupportable : Présidence : Fatima Lalem ; Le point sur la réforme et la place de l'égalité intervenante: Annie Junter (juriste, Université de Rennes 2) ; Quelles alternatives sur la situation des femmes ? Christiane Marty (Attac) ; Comment s'inscrit la question de la retraite des femmes dans les enjeux politiques ? Danielle Bousquet (Assemblée des femmes)

17h30-17h45 : Conclusion : Rachel Silvera

18h - 18h30 : Théâtre - Forum avec des femmes des quartiers populaires sur la précarité : Sandrine Charlemagne

19 - Montpellier : un colloque contre les Mariages forcés

Ce colloque, organisé par le Planning familial, se déroulera le 8 octobre au CRDP, 1 allée de la citadelle à côté du lycée Joffre.

Le mariage forcé consiste à marier une personne contre sa volonté. Il est organisé par les familles qui ne respectent pas, voire ne se soucient pas du non consentement de leur enfant. Les jeunes qui tentent d'y échapper sont très souvent confronté-es à une rupture familiale avec tous les dangers et les difficultés que cela peut engendrer. Le Réseau jeunes filles confrontées aux violences et aux ruptures familiales regroupe des institutions et des associations du département de l'Hérault. Il est piloté depuis 2000 par le Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF).

8h30 - Allocutions d'ouverture : Madame Coline Erlihman Déléguée Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité : Madame Carine Favier : Présidente Nationale du Planning Familial ; Madame Fatima Bellaredj : Présidente du Planning 34

9h00 - Christelle Hamel, sociologue, Institut National d'Études Démographiques, France : Une réalité sociale

9h45 - Eva Kultus, Association Papatya, Berlin Allemagne : Papatya 25 ans d'expérience : hébergement, protection, anonymat, changements et développement

11h00 - Patrick Petitjean, Fédération Laïque des Centres de Planning Familial, Bruxelles, Belgique. : Mariage forcé, mariage arrangé, pratiques et outils de prévention.

11h45 - Sevil Bremer, Centre jeunesse Solna, Stocholm, Suède : Aspects psychologiques de la jeunesse confrontée à la question de l'honneur en Suède

13h45 - Omur Yilmaz, Association Kamer, Dyarbakir, Turquie : Le mariage en Anatolie de l'Est et Sud-est ou l'élimination des femmes renforcée

14h30 - Kay Sweet, Forced Marriage Unit, Grande Bretagne : Le mariage forcé en Grande Bretagne: réponse et enjeux du Gouvernement de sa Majesté

15h45 - Table ronde : que faire en situation d'urgence ?

20 - Représentations « Paris-Banlieue, Côté femmes » - Sandrine Charlemagne

Sandrine Charlemagne propose depuis plusieurs années des rencontres et des ateliers avec des jeunes de la Cité Balzac de Vitry-Sur-Seine, ainsi qu'un atelier d'écriture avec dix habitantes de la Cité. Ces ateliers ont donné lieu à quelques représentations publiques autour de leurs écrits personnels et à l'édition d'un recueil de textes et photos « Balzac Côté Femmes ». Au cours de ces représentations, ces femmes nous parleront d'elles. Certaines habitent le quartier Balzac depuis longtemps et leur mémoire est devenue langue commune, au fil de l'atelier d'écriture. Dans l'intimité de cet espace, regards et points de vue se croisent sur la démolition, la joie, la fraternité, le rêve mais aussi la galère. Des histoires qui ont marqué leur destin de femmes. Dans cet univers, plein d'humanité, il y aura aussi le chœur des jeunes de la Cité qui se fera l'écho de la voix des mères.

Paris - vendredi 22 octobre à 17h30 - Salle des fêtes, Mairie de Paris en clôture du colloque « l'égalité entre les hommes et les femmes à l'épreuve des politiques publiques... »

Vitry - vendredi 29 octobre à 20h - Auditorium du Mac-Val, place de la Libération, 94400 Vitry-

sur-seine, Réservation : 01 43 91 14 64

Montreuil - avril/mai 2010 à La Parole Errente

LIVRES, CINEMA, SORTIES, RADIO, TELEVISION

21 - Projection-Débat - Collectif CIVG Tenon

Un film de Pascale Noiset sur la lutte pour le maintien du centre IVG de Tenon + un débat organisé par le Collectif pour le maintien du centre et de la musique avec Marjolaine, samedi 16 octobre de 14h à 17h au Studio de l'Ermitage, 8 rue de l'Ermitage, 75020 Paris, métro Jourdain ou Menilmontant.

Qui sommes-nous ? : Nous sommes un collectif unitaire du XXème mobilisé pour le maintien du centre d'IVG de l'hôpital Tenon. Nous regroupons des habitants du XXème, et des militantes et des militants de l'Association pour les Droits des Femmes du XXème, et d'AC, d'APEIS, d'Alternative libertaire, Attac XXème, la CADAC, la FASE, Femmes libres, Femmes Solidaires, la LDH XXème, le MRAP, le NPA, le Planning Familial, Pluri-elles Algérie, le PCF, le PG, le PS, les syndicats CGT et Sud-Santé Tenon, les Verts.

Nous contacter : assodroitsdesfemmes20@laposte.net Suivez l'actualité du collectif sur notre blog : <http://collectifivgtenon.wordpress.com/>

22 - Livre : Natacha Chetcuti : **Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi**

Editions Payot, collection Essais, 304 pages, 20 euros. Parution le 6 octobre

Présentation : Ce livre à la fois novateur, riche et subtil est le premier à s'attacher à l'intimité des lesbiennes en s'appuyant sur des récits de vie aussi bien hétérosexuels que lesbiens. Il décrit les trois parcours qui mènent à la construction de soi comme lesbienne et s'intéresse au *coming out*, nous apprenant notamment que la mise en couple est une manière privilégiée de se dire et de se révéler socialement lesbienne.

Les modalités de la rencontre et les manières d'être en couple forment donc le cœur de cet ouvrage qui tire aussi bien son originalité de l'analyse des "scripts sexuels" des lesbiennes et qui comporte un très utile petit glossaire du vocabulaire lesbien. Si le plaisir et le désir ne se déclinent pas de la même façon chez les lesbiennes et chez les hétérosexuelles, reste une norme commune à toutes les femmes, quelle que soit leur orientation sexuelle, et que ce livre met enfin en valeur : la place donnée à l'autre.

Noémi, le personnage principal de ce récit, est une femme à l'orée de la cinquantaine, gauchiste, alter-mondialiste, libertaire, pacifiste et - enfin et surtout - féministe. Elle décide d'ouvrir la première agence de détectives pour dames, l'agence des MTT (Meufs Tous Terrains), qui a pour but de « poursuivre et châtier » les « hommes violents, harceleurs, sexistes et misogynes ». Un local bancal au cœur de Belleville sert de siège social, et les missions déjantées arrivent les unes après les autres. Elle travaille en collaboration avec des amis aux origines ethniques et culturelles extrêmement variées : le patron maghrébin du « Bar des Amis », Omar, une Russe baroque et peroxydée, Svetlana et une prof de fac guadeloupéenne, Rita...

Le récit des aventures de ces « pieds nickelés en jupons » est écrit dans un style enlevé, humoristique, vif. Ces « chroniques » bénéficient d'une forte dose d'humanisme et de tolérance. Les relations loufoques avec les uns et les autres, entre autres péripéties improbables, nous introduisent dans un univers bédésque et visuel où il est passionnant de s'attarder.

La réussite de cet ouvrage c'est la présence d'un vrai ton, original, tendre et insolent, qui forme un ensemble tonique, décalé, roboratif, corrosif. Bref, à lire séance tenante.

Emmanuelle Barbaras, comme beaucoup de femmes passionnées par leur métier - photographe, écrivaine - et vivant intensément ses engagements, est une de ces personnes de talent discrètes. C'est en découvrant ses réalisations, ses prix et distinctions, lors d'une exposition ou

d'un reportage, que l'on découvre une artiste doublée d'une féministe, humaniste, généreuse et chaleureuse.

Adresser votre commande à « Les points sur les i éditions » - 67 rue Saint-Jacques 75 005 Paris
- ☎ 01 60 34 42 70 / 06 80 17 71 08 , <http://www.i-editions.com>

23 - Livre : Chroniques des petits abus de pouvoir - Régine Dhoquois et Anne Zelensky

ISBN : 978-2-296-12877-4 • 16 € • 184 pages

Dans la lignée des moralistes classiques, ces chroniques entre fiction et réalité, souvent humoristiques, nous invitent à une réflexion sur le fil ténu qui relie les grands abus de Pouvoir à nos comportements arrogants. Elles vont voir du côté de l'intime, de l'infime, et montrent que l'obsession d'avoir raison, l'incapacité d'écouter, la tendance à instrumentaliser l'autre sont les formes élémentaires de la prise de pouvoir. Notre relation à l'autre se joue dans les détails. C'est à ce niveau que commence à se construire la démocratie. Notre travail oriente sa lampe (de poche) sur ces petits glissements vers une barbarie qui n'a l'air de rien mais enferme chacun d'entre nous dans une alternative sans issue : la frustration ou la solitude.

Les auteures : Régine Dhoquois : Juriste et sociologue. Docteur en sociologie (Université de Paris VII). Engagée dans divers combats contre les mille et une formes d'exclusion ; Anne Zelensky : Professeure agrégée. Féministe de la première heure. Présidente de la Ligue du droit des femmes, co-fondée avec Simone de Beauvoir.

Contact promotion et diffusion : Emmanuelle Mouche - Editions L'Harmattan - Sciences Humaines
7, rue de l'École Polytechnique 75005 Paris Tél : 01 40 46 79 22 / Fax : 01 43 25 82 03 /
emmanuelle.mouche@harmattan.fr

24 - Radio : Émission "Femmes Libres" - Radio Libertaire 89.4

Mercredi 6 octobre 18h30/20h30 : Avec Denise Brial d'Atalante Videos Féministes qui a constitué des archives en images des combats féministes depuis 1995 ; a monté et diffusé plus de 20 films ; a constitué une mémoire en images avec de nombreux reportages, portraits, colloques sur les combats des femmes en France.

Et, sous réserve, avec Aisha Dabaté sur la condition des femmes en Erythrée

Mercredi 13 octobre : Avec la CLF (coordination Lesbienne en France). Dans le cadre des 40 ans du MLF, la Coordination lesbienne en France organise un colloque intitulé: «Mouvement des lesbiennes, lesbiennes en mouvement». Le colloque aura lieu : le samedi 23 octobre de 9h à 18h : conférences à l'Hôtel de ville de Paris ; le dimanche 24 octobre de 11h à 18h : ateliers non mixtes à la Maison des femmes de Paris.

Vous pouvez écouter et télécharger l'émission sur le site de Radio Libertaire pendant 1 semaine
<http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php> et téléphoner pendant l'émission au 01 43 71 89

25 - Les débat à la librairie Violette and CO

102 rue de Charonne, 75011 Paris, M° Charonne ou Faidherbe-Chaligny

Vendredi 15 octobre à 19h : Rencontre avec Claudi Hunzinger pour son roman « Elles vivaient d'espoir » (Grasset) et vernissage de l'exposition de photos et de textes "Des amazones s'invitent dans la mémoire de la Seconde Guerre mondiale" organisée par l'association Mémoires en chantier. Nancy, dans les années 20. Emma, la mère de l'auteure, rencontre Thérèse dans une classe préparatoire. Elles vont s'aimer, et Emma en parlera beaucoup dans sa correspondance et dans ses cahiers. Mais les postes où elles sont nommées, le mariage d'Emma, la Seconde Guerre mondiale vont les séparer. Thérèse, entrée dans la Résistance, mourra sans avoir parlé. Elles vivaient d'espoir est un roman qui raconte l'émancipation de deux femmes. Elles tentent de construire ensemble, dans les années 30, une vie à la fois amoureuse et engagée, parallèlement à la montée des utopies et du nazisme. Leur histoire personnelle rejoint alors la grande Histoire. L'exposition

présente quelques fragments d'une mémoire passée sous silence, cinq parcours de femmes aux identités plurielles, qui aimaient les femmes et qui vécurent dans les années 40 dans différentes régions. Aspirations lumineuses ou sombres... Claude Cahun et sa compagne Suzanne Malherbe (Marcel Moore) et leur résistance surréaliste, Violette Morris et la collaboration, Thérèse Pierre responsable d'un maquis armé et son amour pour Emma...

Mercredi 20 octobre à 19h : Rencontre avec Olivia Rosenthal pour la parution de son roman « *Que font les rennes après Noël ?* », (Verticales). Lecture par la comédienne Anne-Laure. Vous aimez les animaux ?, ce livre raconte leur histoire et la vôtre. L'histoire d'une enfant qui croit que le traîneau du père Noël apporte des cadeaux et qui sera forcée un jour de ne plus y croire. Il faut grandir, il faut s'affranchir. C'est très difficile. C'est même impossible. Au fond, vous êtes exactement comme les animaux, tous ces animaux que nous emprisonnons, que nous élevons, que nous protégeons, que nous mangeons. Vous aussi, vous êtes emprisonnée, élevée, éduquée, protégée. Et ni les animaux ni vous ne savez comment faire pour vous émanciper. Pourtant il faudra bien trouver un moyen." (O. R.) Prix Wepler 2007 pour « *On n'est pas là pour disparaître* », O. Rosenthal a publié plusieurs romans aux éditions Verticales qui mettent aux prises des personnages obsessionnels, inquiets, décalés avec un monde dans lequel ils ne se reconnaissent jamais tout à fait. Elle a également écrit des fictions radiophoniques et des pièces de théâtre et a réalisés des performances avec ses propres textes humoristiques, grinçants et décalés sur nos folies ordinaires.

Mercredi 27 octobre à 19h : Rencontre avec Natacha Chetcuti pour la parution de son essai « *Se dire lesbienne : mode de vie en couple, sexualité, représentation de soi* » (Payot). Cet ouvrage issu d'une thèse de doctorat innovant et pionnier interroge les normes de genre. N. Chetcuti, sociologue et docteure en anthropologie sociale, a réalisé cette étude à partir d'enquêtes menées pendant cinq ans auprès de femmes homos et hétérosexuelles. Sont exposés les vécus lesbiens de la sexualité par les modalités de la rencontre, la vie de couple ou les scénarios sexuels. L'auteure s'intéresse aussi au coming-out et aux façons de se révéler socialement lesbienne. En définitive, les dénominations et les pratiques lesbiennes mettent à distance les définitions de la féminité que ce soit par la revendication d'une masculinité, une critique du masculin et du féminin et des rôles prédéterminés, le rejet de la bi-catégorisation ou la valorisation du modèle androgyne. L'auteure tente ainsi de cerner une "nouvelle cartographie du désir" et met en valeur la place donnée à l'autre.

26 - *Sisterhood is Powerful* - Des films, des vidéos et des débats pour fêter les 40 ans du MLF.

Du 7 au 10 octobre 2010, au cinéma Le Nouveau Latina. Ouverture jeudi 7 octobre à 20h. En partenariat avec la Mairie de Paris (Observatoire de l'égalité femmes-hommes et la Mission cinéma), l'Association Pour les 40 ans du mouvement et le cinéma Le Nouveau Latina.